

LES ENNUIS JUDICIAIRES DE L'EURL ASB - DÉPANNAGE D'URGENCE DE PLOMBERIE

Categories: [Artisans : litige lié aux travaux](#), [Les conseils](#), [Répression des fraudes](#)

Tags: [Conseils](#), [Scandale](#)



Cette société créée le 04/11/2021 intervenait auprès des particuliers pour des travaux de plomberie souvent en urgence. Les pratiques commerciales n'ont pas plu à la DDPP de Paris (répression des fraudes). Un procès va avoir lieu à Paris le 21 octobre 2025 devant le tribunal correctionnel.

La société a été créée le 04/11/2021. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.pappers.fr/entreprise/asb-905337275>

Elle est radiée depuis le 16/01/2025.

Les poursuites pénales :

La société intervenait notamment pour les dépannages d'urgence de fuites d'eau. L'examen des documents de la société ont révélé des pratiques hautement discutables.

Le gérant de la société ainsi qu'un sous traitant sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Paris pour des pratiques commerciales trompeuses consistant en :

Allégations , indications ou présentation fausses ou de nature à induire en erreur portant sur les prix, sur les conditions de la prestation et sur la portée des engagements de l'annonceur. En l'espèce, notamment en affirmant que l'assurance procédera au remboursement, en fournissant à contretemps l'information substantielle du prix et en généralisant le domaine de l'intervention d'urgence pour faire

échec au droit de rétractation

Nous avons régulièrement des dossiers mettant en cause des entreprises pratiquant de la sorte.

La plomberie n'est pas le seul secteur concerné. Ne perdez pas vos clés ! De même une porte qui se referme avec celles-ci à l'intérieur est source de gros souci dans certains cas et en particulier le week end !

Nous suivrons ce procès qui met en évidence des abus.

La réglementation

Il paraît utile de vous communiquer l'article paru sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances. En 7 conseils, vous avez toutes les informations utiles :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/eviter-les-arnaques/depannage-domicile-quoi-devez-vous-faire-attention#>

Vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@adcfrance.fr pour un litige éventuel ou plus de précisions sur le dossier de l'EURL ASB

